Projet de rénovation des Halles

4 septembre 2009
(139 ans après la proclamation de la République à l'hôtel de ville)

Le garant de la concertation

Compte-rendu du Bureau du 3 septembre 2009

Participants : Ville de Paris (R. Paque, C. Delavaud, B. Franjou, A. Fremiot, F. Velin, M. Senkeomanivane), SEM PariSeine (F. Heim), STIF (R. Liberman), RATP (D. Masure), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, M. Dubois), Atelier des Halles (P. Grenet), Comité de quartier des Halles (F. Filoche), le garant.
Excusé : associations de commerçants (A. Laborde).

1) A la demande du garant, la Ville présente la nouvelle organisation de sa maîtrise d'ouvrage du projet, après la procédure d'appel d'offre qui a désigné la SEM PariSeine comme maître d'ouvrage délégué. La Mission Halles, constituée en 2008 auprès du secrétaire général conserve une mission de suivi et de contrôle, mais les responsabilités de maîtrise d'ouvrage sont entièrement déléguées à la SEM, pour tous les aspects de l'opération (Canopée, restructuration du Forum, jardin, voirie souterraine, espaces publics,…, à l'exception bien-sûr des travaux propres au pôle transport ; conception et réalisation). Le nouveau dispositif sera pleinement effectif à la fin du mois. La SEM met en place des équipes thématiques et des responsables de tâches de coordination. Le directeur du projet est M. Hucher, son adjoint M. Heim.
Le garant demande que soit diffusée, en particulier sur le site internet de l'opération, une note décrivant la nouvelle organisation, avec indication des responsables et des contacts possibles.
Le pilotage de la concertation sera également assuré par la SEM, en vertu du contrat de mandat (y compris la gestion du local), et bien entendu la charte de 2005 continue d'être applicable. Le garant propose que la prochaine séance du Bureau soit consacrée à un échange avec ces nouveaux responsables sur les perspectives, les méthodes et le programme de la concertation.

2) Point sur les enquêtes publiques. L'enquête sur l'ensemble du projet qui s'est déroulée en juin-juillet 2009 devrait donner lieu à remise du rapport de la commission d'enquêtes vers la mi-novembre. L'enquête publique sur le pôle transport reste prévue pour novembre-décembre.

3) Revue du programme de concertation, sur lequel il est prévu que le prochain bureau fixera les dates :

- <u>Etude Métropole</u> : le marché de l'étude, dont le cahier des charges avait été examiné par un GTT du mois de mai présidé par P. Mansat, a été lancé. Le garant évoque les difficultés signalées par M. Chavonnet sur les ultimes observations qu'il n'a pu faire sur ce cahier des charges. La Ville s'engage à communiquer le cahier des charges définitif, et rappelle que

l'étude sera de toutes façons conduite de manière concertée pendant toute sa durée (jusqu'à fin mars 2010).

- Cultures Urbaines : P. Grenet insiste sur la programmation du GTT qui était prévu.

- Transports : le GTT a été convoqué pour le lundi 7 septembre à 18 h 30, comme convenu. Il sera présidé par Mme Lepetit.

- Populations fragiles : avant la fin octobre, la Ville projette de tenir une réunion d'information élargie, pour présenter l'opération et avoir un échange avec le public SDF. E. Bourguinat demande qu'elle soit ouverte aux participants aux GTT, afin d'éviter un effet ghetto ; et M. Dubois recommande d'éviter l'agora comme lieu de réunions et de choisir un lieu plus propre à faire venir les SDF concernés.

- Jardin : R. Paque estime qu'un GTT pourra se tenir dès que le maître d'œuvre sera en mesure de présenter les modifications concernant la place René Cassin qui lui ont été demandées par la Ville. Il souhaite également que la Ville soit en mesure de tenir compte des enseignements de l'enquête publique. E. Bourguinat a marqué son intérêt pour la date et la publicité du permis de démolir à venir. Le marché pour les jeux des enfants sera attribué en octobre (aussi un sujet pour GTT).

- Chantier : il devrait y avoir une seconde réunion d'information des commerçants en septembre. Les associations présentes demandent à y être également invitées, ou au moins à bénéficier de la même information. Le garant insiste pour que le GTT prévu se tienne sans attendre nécessairement que toutes les questions identifiées pour la gestion du chantier aient reçu réponse.

- Sécurité : on rappelle la demande d'une réunion ou GTT sur ce thème, notamment sous l'angle de la sécurité publique, en y invitant une représentation de la Préfecture de police, et sans aborder les questions de sécurité en cours d'instruction avec la demande de permis de construire. La ville devait reprendre contact à cet effet avec le cabinet du Préfet de police.

4) Divers : P. Grenet demande à nouveau un état à jour des locaux de la Canopée, des modifications intervenues ou susceptibles d'intervenir (notamment pour la réunion du GTT « cultures urbaines »).

Prochain bureau : **lundi 5 octobre 2009**, à 18 h 30 au local habituel.

Thierry Le Roy